



DOSSIER DE PRESSE

PERFORMANCE PME SEINE AVAL 2014

7 novembre 2014

SOMMAIRE

Performance PME Seine Aval : nouvel appel à candidatures

- Un dispositif unique et innovant
- Les objectifs
- Les candidatures

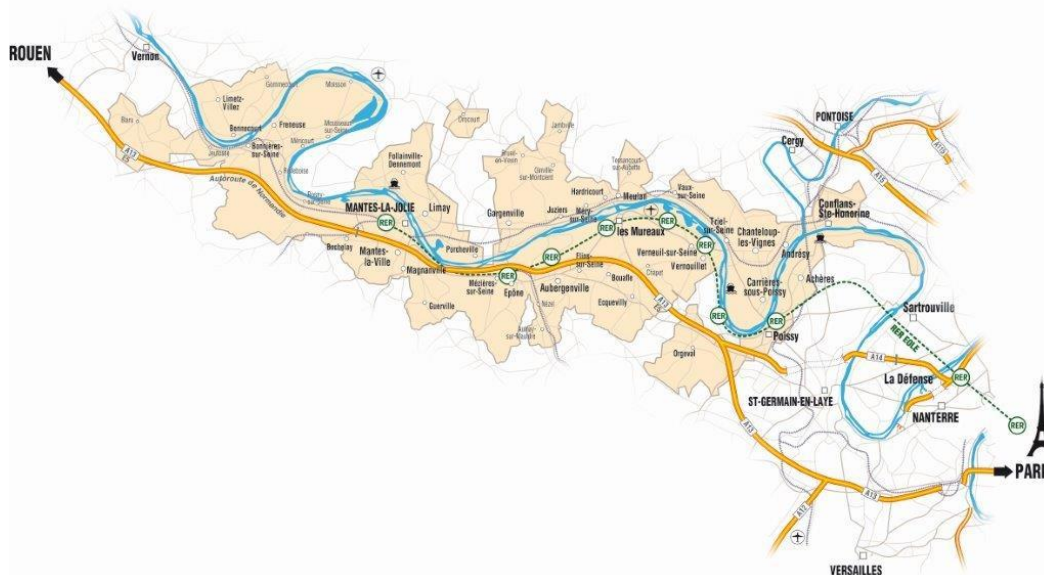
Le bilan 2013

- Étapes du dispositif
- Le profil des entreprises
- Les besoins des entreprises
- Paroles d'entrepreneurs

PERFORMANCE PME SEINE AVAL : NOUVEL APPEL A CANDIDATURES

Judi 7 novembre 2013, Philippe Portal, sous-préfet de Mantes-la-Jolie et l'EPAMSA (Etablissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval) ont lancé un nouvel appel à candidature du dispositif "Performance PME Seine Aval " à destination des PME-PMI du territoire Seine Aval.

Avec 49 entreprises diagnostiquées en 2013 dont 26 ont pu bénéficier d'expertises techniques, l'objectif 2014 vise le diagnostic de 51 entreprises et le soutien de 24 d'entre elles.



Seine Aval

Opération d'Intérêt National (OIN), Seine Aval réunit l'Etat, le Conseil régional d'Ile-de-France, le Conseil général des Yvelines, les 51 communes et 6 intercommunalités pour développer ce territoire stratégique. Situé le long de la Seine, entre Paris et Rouen/le Havre, à 25 mn de la Défense, il représente un territoire de 398 km², peuplé de 390 000 habitants et dispose d'un capital industriel et d'une grande offre foncière. L'EPAMSA intervient avec le Grand Paris sur le territoire du contrat de développement territorial Confluence Seine Oise et est une composante de l'Axe Seine (Paris Rouen Le Havre).

UN DISPOSITIF UNIQUE ET INNOVANT

Lancé en 2013, le dispositif Performance PME Seine Aval est une initiative de la DIRECCTE et de l'EPAMSA, pilote de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval.

Il a pour objectif de contribuer **au développement et au soutien de l'emploi** des PME-PMI du territoire, avec le soutien de la DIRECCTE et de Peugeot Citroën Automobiles, Carl Zeiss et Technicolor dans le cadre de la convention de revitalisation signée le 30 janvier 2012.

Mise en œuvre lors de licenciements économiques collectifs impactant fortement le territoire, la convention de revitalisation, entre l'État et l'entreprise, prévoit des mesures en faveur de la création d'activités, du développement des emplois afin d'atténuer les effets des licenciements sur le territoire concerné (source www.travail-emploi.gouv.fr).

Le dispositif unique mis en place en Seine Aval, qui va au-delà du schéma classique des conventions de revitalisation, repose sur :

- **Un partenariat public-privé**

L'Etat représenté par le sous-préfet de Mantes-la-Jolie, Philippe Portal, la DIRRECTE région Ile-de-France, la DIRECCTE Yvelines et l'EPAMSA d'un côté, les entreprises Peugeot Citroën Automobiles, Carl Zeiss de l'autre, financent l'ingénierie du dispositif à hauteur de **300 000 euros**.

La coordination est assurée par l'EPAMSA.

- **Une identification d'entreprises stratégiques et des réalisations de diagnostics d'entreprises mutualisées.**

L'EPAMSA a lancé un appel d'offres en 2012 qui a permis de retenir pour ces actions le cabinet Sémaphores.

Grâce au travail du cabinet SEMAPHORES et un réseau d'experts spécialisés, mandatés par l'EPAMSA, un programme d'action est mis en œuvre pour renforcer la performance des entreprises, accélérer leurs projets de développement susceptibles de générer de l'emploi et apporter des solutions adaptées à leurs problématiques en mobilisant l'ensemble des leviers d'actions possibles, techniques et financiers.

Ces actions sont financées par une partie des fonds de revitalisation des entreprises Peugeot Citroën Automobiles, Carl Zeiss et Technicolor à hauteur de **700 000 euros**.

LES OBJECTIFS

Pour soutenir la création d'emplois des PME-PMI du territoire Seine Aval, le dispositif a pour objectifs de :

- **permettre une détection fine des entreprises à potentiel (PME-PMI) de Seine Aval,**
- **mettre en œuvre, sur la base de diagnostics stratégiques de 100 entreprises, des programmes d'actions pour les 50 d'entre elles les plus porteuses de création d'emplois.**

Les 50 entreprises sélectionnées bénéficieront d'expertises techniques (entre 5 et 20 jours d'intervention).

Objectifs du nouvel appel à candidatures (novembre 2013 à février 2014) :

- 51 diagnostics stratégiques
- 24 accompagnements par des experts

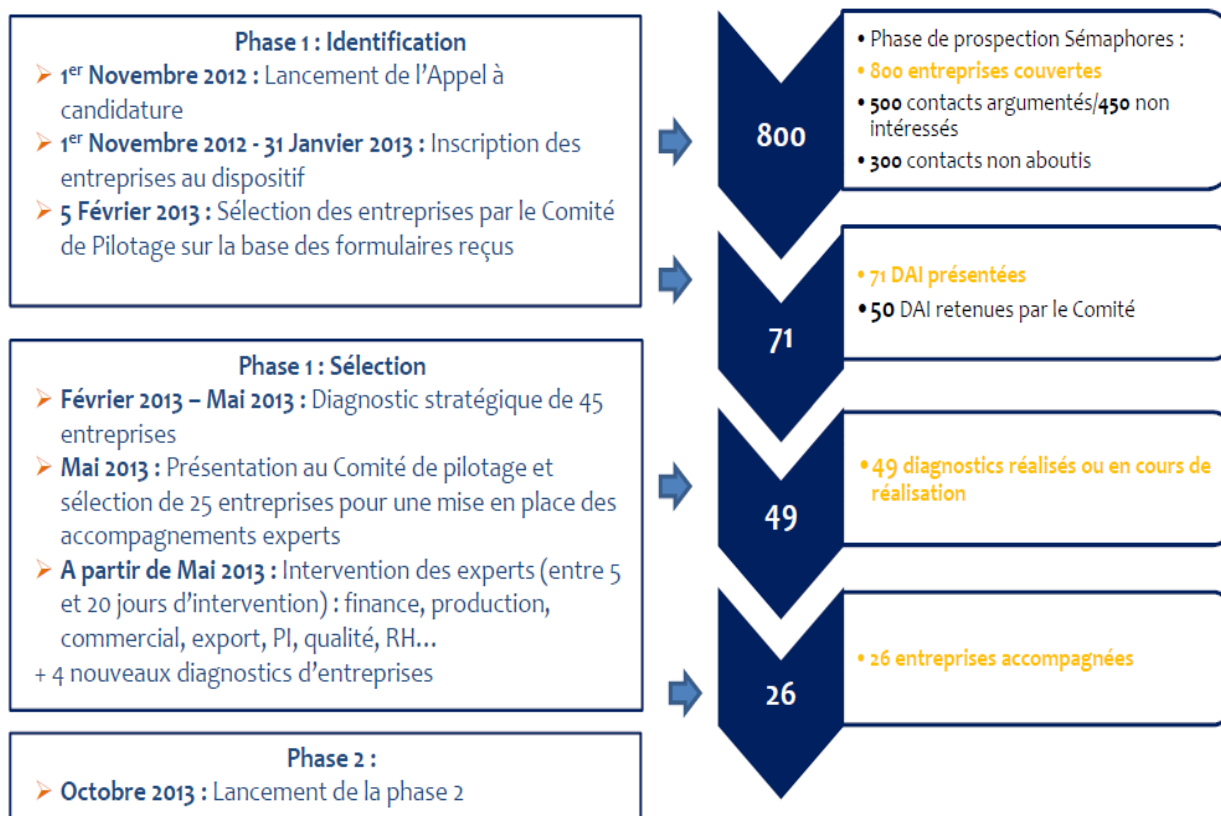
LES CANDIDATURES

Pour être éligible au dispositif, les entreprises doivent :

- développer en Seine Aval un projet porteur de croissance et d'innovation ;
- faire face à des problématiques de recrutement, de développement commercial, de consolidation financière, d'amélioration de leur performance industrielle, etc. ;
- souhaiter bénéficier d'un accompagnement technique par des experts sur ces thématiques.

LE BILAN 2013

ÉTAPES DU DISPOSITIF



PROFIL DES ENTREPRISES

1^{er} appel à candidatures (novembre 2012 à février 2013) :

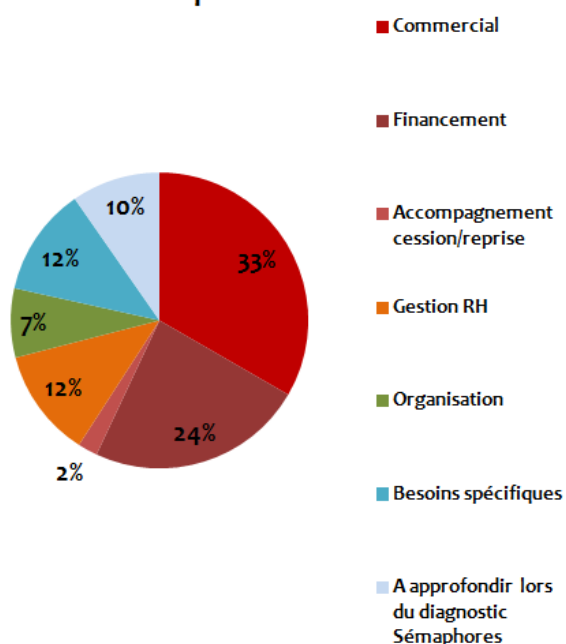
- 49 PME-PMI du territoire diagnostiquées dont 26 entreprises accompagnées
- 33% font plus de 2 M€ de CA
- 20% entre 1 et 2 M€
- 50% comptent plus de 10 salariés

LES BESOINS DES ENTREPRISES

En termes d'accompagnement et de soutien, les entreprises sollicitées ont exprimé 3 principaux besoins :

- Le développement commercial
- La trésorerie / besoin en fond de roulement
- Le recrutement

Ventilation par besoins



- ▶ 33% des besoins concernent le développement commercial (national et/ou international)
- ▶ Les problématiques de financement (investissements, gestion de trésorerie, accompagnement cession/reprise) représentent 26% des besoins.
- ▶ 11 entreprises présentent des enjeux de GRH (problématique de recrutement essentiellement)
- ▶ Des problématiques plus spécifiques : SI, Juridique, Innovation.

PAROLES D'ENTREPRENEURS

« L'expert intervenant (...) a parfaitement réalisé son travail (...) et a su comprendre les spécificités de nos activités. La restitution des informations de cet audit nous a apporté **une plus grande crédibilité auprès de nos interlocuteurs externes.** »

DAF d'une entreprise d'ingénierie et de R&D en motorisation pour l'automobile, l'aéronautique et les télécoms, accompagnée sur 10 jours pour un audit financier.

« Nous sommes pleinement satisfaits tant dans l'implication personnelle globale de l'expert proposé par le dispositif, que par l'expertise apportée sur nos problématiques. **Les objectifs fixés ont été atteints.** »

Dirigeant d'un sous-traitant industriel d'équipements chaudronnés pour l'aéronautique, accompagné sur 10 jours pour la formalisation d'un business plan à 5 ans.

Contact presse EPAMSA :

Amandine Martin, Responsable de la communication
01 39 29 21 25 – 06 76 97 48 98 – a.martin@epamsa.fr

Marie-France Bergamo
01 55 30 70 77- mariefrance.bergamo@grayling.com